Qu’arrive-t-il si...

Caisse de retraite
des musiciens du Canada

si je souhaite changer de bénéficiaire ?

Le **bénéficiaire** est la personne qui reçoit votre rente de retraite après votre décès. Le choix de votre bénéficiaire dans les circonstances qui vous sont permises est une tâche essentielle. L’Administration de la Caisse conserve les coordonnées de votre bénéficiaire dans ses dossiers et doit savoir qui est censé recevoir votre rente.

Changement de bénéficiaire avant le début du service de la rente

Si vous n’êtes pas marié, vous pouvez choisir le bénéficiaire que vous souhaitez. Il suffit d’en notifier l’Administration de la Caisse par écrit pour indiquer qui sera votre bénéficiaire.

Si vous êtes marié, votre bénéficiaire est, **selon la loi**, votre conjoint. Vous et votre conjoint devez soumettre une renonciation de conjoint par écrit à l’Administration de la Caisse avant le début du service de la rente si vous souhaitez désigner une personne autre que votre conjoint à titre de bénéficiaire.

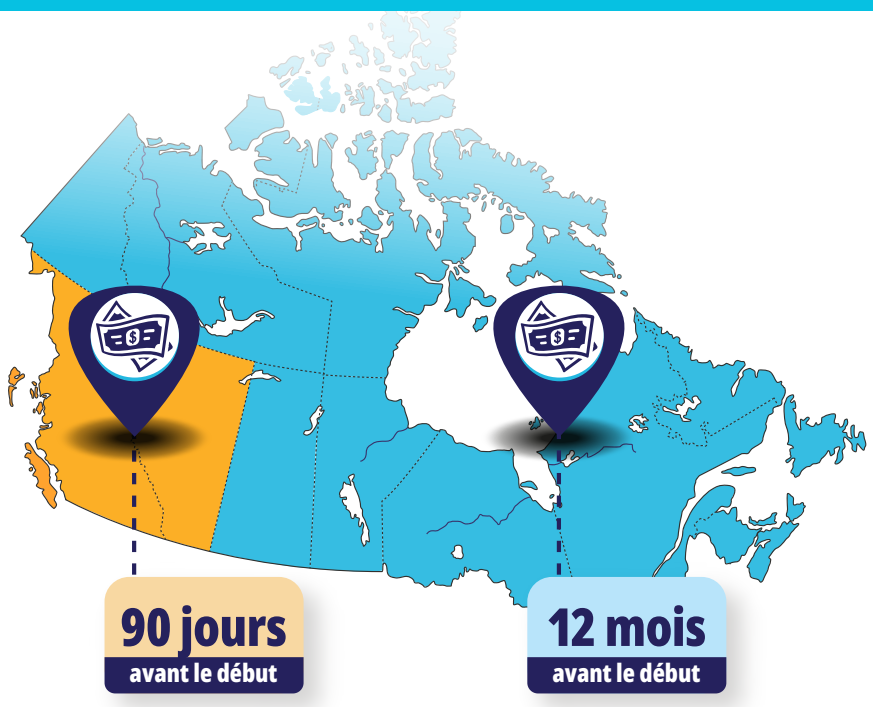

Les délais pour soumettre cette renonciation dépendent de la province où vous résidez.

- **Résidents de l’Alberta et de la Colombie-Britannique :** Dans les 90 jours avant le début du service de votre rente
- **Toutes les autres provinces :** Dans les 12 mois du début du service de votre rente

Changement de bénéficiaire après le début du service de la rente

La possibilité de modifier votre bénéficiaire depend de la forme de paiement que vous recevez.

Forme de paiement	Changement permis?	Quand le faire
Rente réversible de 100 %	Non	s.o.
Rente réversible de 66⅔ %	Non	s.o.
Rente réversible de 66⅔ % – Garantie 10 ans	Oui	Seulement durant la période garantie, et seulement si votre conjoint est décédé.
Rente viagère	Non	s.o.
Rente viagère – Garantie 5 ans	Oui	Seulement durant la période garantie
Rente viagère – Garantie 10 ans	Oui	Seulement durant la période garantie
Rente viagère – Garantie 15 ans	Oui	Seulement durant la période garantie

Questions? Communiquez avec l’Adminstration de la Caisse au **888.462-6666** ou à info@mpfcanada.ca. Vous pouvez aussi passer au site à mpfcanada.ca.

Caisse de retraite des musiciens du Canada, 200, boul. Yorkland, Bureau 605, Toronto (Ontario) M2J 5C1 info@mpfcanada.ca mpfcanada.ca